

DE GRANDES DISPARITÉS ENTRE LES PAYS EUROPÉENS



Nicolas Pécourt

Responsable
du pôle Études,
Veille et
Communication
externe – Direction
générale déléguée
Sofinco

En dépit d'un ralentissement en 2007, le marché européen reste dans son ensemble dynamique (+ 8 % entre 2001 et 2006). Éclairage pays par pays...

L'Europe est le deuxième marché au monde pour l'activité de crédit à la consommation, avec plus de 1 100 milliards d'euros d'encours à fin 2007, soit le quart des encours de crédit à la consommation dans le monde. L'Europe ne représente par ailleurs que 9 % de la population mondiale. En dépit d'un ralentissement en 2007, l'évolution devant être de l'ordre de 4 %, le marché européen reste dans son ensemble dynamique affichant au cours des derniers exercices (2001/2006) une évolution moyenne annuelle de 8 %.

Pour autant, de grandes disparités existent entre les différents pays européens, qu'il s'agisse des volumes de crédit souscrits, des taux de croissance observés ou des pratiques commerciales et réglementaires. Deux pays (Royaume-Uni et Allemagne) concentrent ainsi près de la moitié des encours européens avec une population nombreuse et un niveau d'encours de crédits à la consommation par habitant élevé. Trois zones se distinguent au sein de ce grand marché européen : le Nord, le Sud et l'Est.

EN EUROPE DU NORD

L'Europe du Nord regroupe des marchés généralement mûrs avec un recours par habitant élevé ; l'usage du crédit à la consommation y est généralement banalisé. C'est tout particulièrement le cas de la Norvège (6 160 euros

d'encours par habitant à fin 2006), du Royaume-Uni (5 200 euros), de l'Irlande (4 920 euros), ou encore de la Suède (3 770 euros). Les évolutions observées au sein de cette zone restent toutefois différentes d'un pays à un autre ; alors que l'Irlande et les pays scandinaves affichent sur la même période une croissance significative, l'Allemagne poursuit depuis 2004 un mouvement de baisse de ses encours. Pour la première fois, les Pays-Bas accusent également un repli en 2007.

Troisième marché européen (11 % des encours européens), la France conserve un potentiel de croissance significatif : la croissance des encours de crédit à la consommation y reste modérée alors que le niveau moyen d'encours de crédit à la consommation par habitant (2 200 euros en 2006) est inférieur à la moyenne européenne.

EN EUROPE DU SUD

L'Europe du Sud se caractérise par une forte progression du crédit à la consommation permettant à certains pays de rattraper leur retard, voire de se positionner désormais au-dessus de la moyenne européenne. Les évolutions enregistrées au cours des derniers exercices sont très significatives : entre 2003 et 2006, la Grèce a affiché une croissance moyenne annuelle de + 27 %, l'Italie de + 19 %, l'Espagne de + 18 % et le Portugal de 10 %. La majorité de ces pays ont maintenu en 2007 une progression de leurs encours à deux chiffres. En termes d'encours par habitant, la Grèce et l'Espagne se classent devant la France et la Belgique.

EN EUROPE DE L'EST

L'Europe de l'Est devrait afficher au cours des prochains exercices les plus fortes progressions même si cette zone ne représente encore que 6 % des encours européens. Le crédit à la consommation y remplit le rôle joué



ENCOURS DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR PAYS À FIN 2006 (EN MDS D'EUROS)

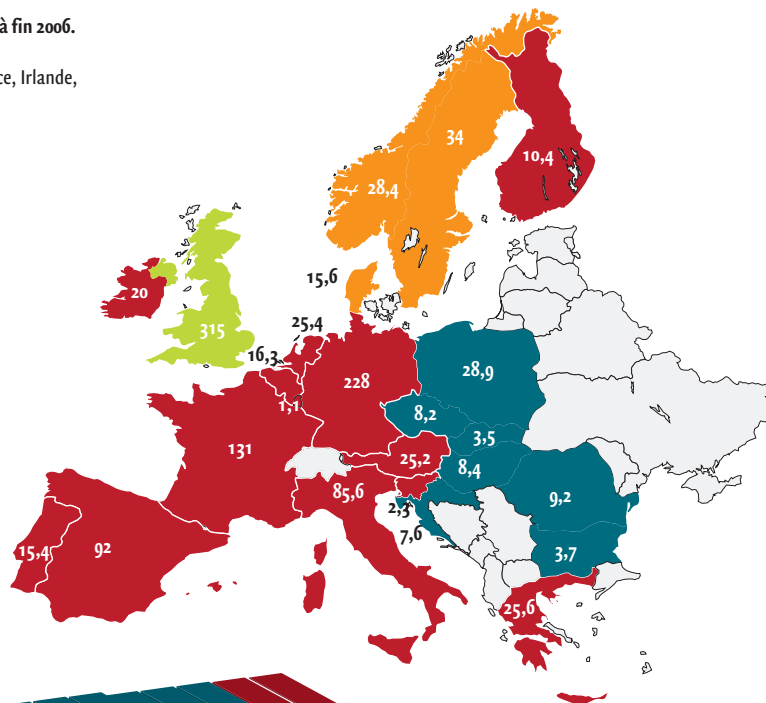
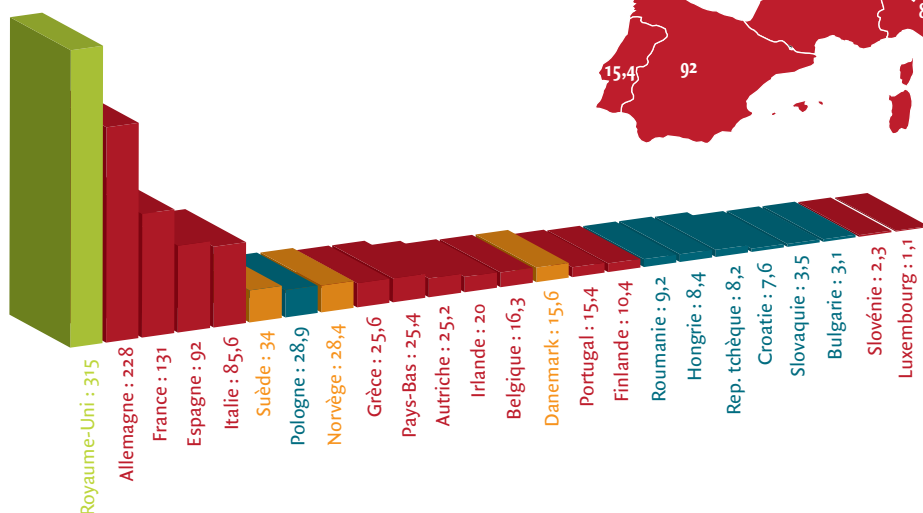
Cette étude couvre 24 pays européens, soit un encours global de 1 140 Mds € à fin 2006.

■ La zone Euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie) représente un encours de 678,3 Mds €, soit 60 % de l'encours global européen.

■ Le Royaume-Uni, 1er marché européen, représente un encours de 315 Mds €.

■ Les pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède) représentent un encours de 78 Mds €, soit 6,8% de l'encours global.

■ L'Europe de l'Est (Bulgarie, Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie) représente un encours global de 68,9 Mds €, soit 6 % de l'encours global.



Total par zone

- 678,3
- 68,9
- 315
- 78

Source : Sofinco, Etude « Le crédit à la consommation en Europe », novembre 2007.

dans les pays d'Europe occidentale pendant les années des « trente Glorieuses » grâce au crédit, les ménages peuvent acquérir les biens de consommation durables indispensables (automobile, équipement de la maison, amélioration de l'habitat). L'encours par habitant reste bien entendu faible, à l'instar d'une consommation en valeur inférieure aux pays d'Europe occidentale, mais avec de fortes disparités : un peu plus de 400 euros en Roumanie et en Bulgarie, contre 1700 euros en Croatie, pays qui se situe ainsi au-dessus de la Belgique ou de l'Italie.

Ces disparités entre pays européens s'observent également en termes d'offres et d'opérateurs. Dans certains pays, les ménages privilégient le recours au découvert bancaire pour la gestion de leur trésorerie (Europe de l'Est), dans d'autres, celui du crédit revolving (France, Royaume-Uni). De même, l'importance du crédit affecté

« L'Europe de l'Est devrait afficher au cours des prochains exercices les plus fortes progressions même si cette zone ne représente encore que 6 % des encours européens. »

distribué sur le lieu de vente est à la fois dépendante de traditions liées à chaque pays et de la maturité du marché. La part des sociétés spécialisées dans la distribution de crédit à la consommation varie fortement d'un pays à l'autre souvent pour des raisons historiques.

UNE CORRÉLATION ENTRE CRÉDIT À LA CONSOMMATION ET CRÉDIT IMMOBILIER

Deux points communs méritent d'être soulignés. Le premier est lié à la corrélation entre crédit à la consommation et crédit immobilier (encadré 1). À l'exception des Pays-Bas, où les ménages sont fiscalement incités à accroître au maximum leur endettement immobilier, crédit à la consommation et crédit immobilier connaissent en général des évolutions similaires. L'analyse sur les dix dernières années de la croissance comparée des deux catégories de crédit ne fait pas apparaître de phé-

nomène de substitution ; on constate au contraire une synchronisation assez nette des cycles.

Le deuxième est lié au rôle essentiel que joue le crédit dans la consommation des ménages, et donc dans la croissance économique de chaque pays. Les pays qui ont

connu au cours des dernières années une forte croissance de leur PIB sont également ceux où le recours au crédit à la consommation par les ménages a le plus fortement progressé. L'encouragement du crédit à la consommation constitue assurément un levier de croissance efficace. ■

I. POIDS DE L'IMMOBILIER DANS LE BUDGET DES MÉNAGES

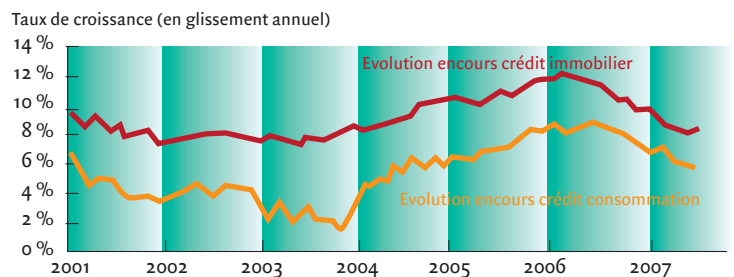
L'IMMOBILIER OBÈRE-T-IL LE DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION ?

■ Le pôle Études, veille et communication de Sofinco publie régulièrement des études consacrées au marché du crédit à la consommation. La dernière étude réalisée souligne les effets positifs de l'investissement immobilier des ménages sur le crédit à la consommation.

L'analyse sur les dix dernières années de la croissance comparée du crédit immobilier et du crédit à la consommation fait apparaître en effet une synchronisation assez nette des cycles des deux formes de crédit en Europe. Généralement, les pays dans lesquels le marché du crédit à la consommation est dynamique sont aussi ceux dans lesquels le marché du crédit immobilier est vigoureux : Grèce, Slovaquie, Espagne... En France, parmi les ménages qui remboursent un crédit

CROISSANCE COMPARÉE

Encours crédit à la consommation et des encours crédit immobilier dans la zone euro



immobilier, quatre sur dix ont également un crédit à la consommation en cours. Cette corrélation étroite s'explique pour de multiples raisons : le crédit à la consommation permet de financer les travaux d'amélioration de l'habi-

tat et les biens d'équipement du logement indispensables (électroménager, meubles...) ; l'aménagement dans une nouvelle habitation peut aussi s'accompagner d'un besoin important de trésorerie.

POUR EN SAVOIR PLUS

À LIRE

■ **Le crédit à la consommation en France**
H. Balaguy, coll. "Que sais-je ?", PUF, 2007.

NOS PUBLICATIONS SUR LE SUJET

■ **Crédit à la consommation : L'Europe est en marche**
Dossier Revue Banque, n°666, février 2005.

■ **Crédit à la consommation**
Dossier Banque Stratégie, n°223, février 2005.

SITES À CONSULTER

■ **Commission européenne**
<http://ec.europa.eu>

■ **Fédération bancaire française (FBF)**
<http://www.fbf.fr>

■ **Bureau européen des Unions des consommateurs (BEUC)**
<http://www.beuc.org>



À voir aussi le prochain dossier de Banque Stratégie n° 258 à paraître le 18 avril sur le crédit à la consommation.